



Autorité
luxembourgeoise
indépendante de
l'audiovisuel

**AVIS N° 2/2015
du 16 novembre 2015**

**du Conseil d'administration
de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel
relatif à la demande de la société AB Entertainment s.a.
visant l'octroi de deux concessions pour des services de télévision
luxembourgeois**

Par courrier du 4 novembre 2015, le Service des médias et des communications a demandé un avis de la part de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel par rapport à la demande d'octroi de deux concessions pour des services de télévision luxembourgeois par câble et ADSL dénommés *Detective* et *Ultra TV* opérés par la s.a. AB Entertainment.

Après analyse du dossier, l'Autorité n'a pas d'objections à formuler.

Ainsi fait et délibéré lors de la réunion de l'Autorité du 16 novembre 2015, où étaient présents :

Thierry Hoscheit, président
Valérie Dupong, membre
Claude Wolf, membre
Luc Weitzel, membre

Pour expédition conforme.

Thierry Hoscheit
Président